

Aufcamp près de Graue, le 24<sup>e</sup> de septemb. 1698.

Je recommence encor par la plus importante nouvelle du Pais, et assure V. A. que 'il paroit au visage et à l'humeur de S. A. qu'il se porte mieux de jour à autre.

Après cela je diso tout comme à dire autre chose d'icy, sinon que nous logions tousiours auprès de Graue, et le Cardinal auprès de Vixle, d'où pourtant on a rapporté aujourd'uy qu'il avoit dicampé, s'avançant jusques aux environs de Wisse.

Je scay qu'il y a des gens à La Haye qui peuvent encor imaginer qu'il aille mener la plus part de ses forces contre Sir François, mais je les estime bien loing de leur compte; Car pour Sir Carter, après quoy il est bien mal ayisé à croire que les François entreprennent autre chose, il doit estre ditia prins infailliblement. La place n'a que quatre bastions, et une demi Lune, que les assiégés quitteront dès le 5<sup>e</sup> du ce mois. Par là ces assiégés se trouvant logez dans les fosses, comment se pourroit il faire que de tant de jours après ils ne se fussent veduz maistrs de si peu de Garnison?

Ceux qui se trouvent près de là à S<sup>t</sup>. Quentin,

marquent les circonstances particulières du commandement  
qu'a reçu M. le Maréchal de Châtillon de se  
tenir chez lui, mais j'en assure que V. A. les  
aura scélés d'ailleurs. Les <sup>causes</sup> raisons de sa disgrâce  
sont, disent ils, obscures ou incertaines; si ce n'est  
qu'on en impute une partie aux fortes assurances  
qu'il avoit données de la prise de St. Omer, jusqu'à  
dire qu'il se feroit avec un népot de gens pour  
en venir à bout, et à ce qu'il s'est retiré du S.  
de Maricamp au commandement de Baeg, qu'il a rendu;  
arrêté pour ce sujet depuis son retour; prisonnier  
mal voulu auprès du Roy et de M. le Cardinal.  
Mais une troisième cause s'y adjoint avec plus  
d'apparence, c'est la contestation qui s'est levée entre  
Mons. S. le Maréchal, et M. de La Moignon,  
que V. A. cognoit; qui <sup>lui</sup> avoit juré ostensiblement  
d'en faire rapport au Roy, et de le ruiner.  
M. d'Anjou coule insensiblement aux nouvelles de  
France, j'adjouteray, si il plaît à V. A. un compliment  
qui a été pris de bonne part de la bouche de  
Monsieur frère du Roy, fait à la Rivière un peu  
deuant son accouchement; et est tel: qu'il ne  
doutoit point que quantité de mauvais esprits  
tascheroient de persuader à S. M. qu'il estoit fasché

de sa grossesse, mais qu'il la supplie de  
croire sur le contraire; qu'il sçavoir bien, que  
quand le Roy seroit veulx, luy ne seroit pas juree,  
et que méme une vie d'ennuy comme il fait,  
et le Roy au contraire vivant fort regner,  
il estoit a' presumer que le Roy le survivroit;  
perquoy elle devoit avoir toute bonne opinion de  
ses affections, et qu'aussi souhaitoit il a' Cress. Ma<sup>te</sup>  
un Règne long et prospere. Le Roy, dit l'autre  
est la protestation in-agnable, et dit depuis en  
particulier, que si dieu luy' donnoit un fils, il seroit  
que Monsieur n'en seroit pas faché, mais que  
M. le Prince en seroit.

Madame de Laxac, Gouvernante pour et par du  
Daulphin, est toujours regardée d'un mauvais œil  
par la Reine, et comme Mad<sup>e</sup>. de Maulévrier  
pretend que la charge avoit esté promise à sa  
mère, on prévient que cela va causer force intrigues  
à la Cour. Le Roy avoit toujours sa signature  
tirée bien formée. Tous chargez sont d'argent,  
mais dieu ne veuille qu'il nous en arrive  
un si notable de ce costé-là. S. M. avoit  
aussy tel prié l'infant des mains de la  
sage femme, faisant d'avis quelque forme de  
Sarazue, et louant dieu de luy avoir donné  
lignée; puis le mit entre les mains de Monsieur,  
luy en faisant dire quelque discours particulier.

et dit au Roy, si amoureux de ce Daulphin, qu'il ne l'abandonne jamais pour  
de la naissance de M. le Cardinal (qu'on nomme le jeune le Prince) de une exogone de  
celuy qui la porte, et Daulphin, avoit 12. mil' tour. Dans le matin on apris de main  
avoir une nouvelle de grande importance. D. A. voir comme à fault de parler, je  
meurs, et la supplie de se faire agréer, de se ne faire l'honneur d'un commandement  
Le Prince de Condé a' s'élève' avec quelques 150. Chevaux a' l'insu, par une attaque  
judicieusement conduite.

*[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is largely illegible due to fading and bleed-through.]*

*[Vertical handwritten text in the right margin, likely bleed-through from the reverse side. The text is illegible.]*